



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Référence
2026_23

L'an 2026 et le 28 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Madelénat, maire.

Objet de la délibération
Délégués CLECT

**PRÉSENTS** : M. Madelénat, Mr Cousot, Mr Chenu, Mr Werner, Mr Rigaud, Mme Landemaine, Mme Chenu, Mme Binet, Mme Reynes, Mr Souchet

**ABSENT EXCUSES** : Mme Braun

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

**POUVOIRS** : Mme Braun à Mme Landemaine

**A été nommé(e) secrétaire** : Mr Werner

### 2026\_23 – DESIGNATION DES DELEGUES A LA CLECT

Date de la convocation
13/04/2026

Le conseil municipal,

Date d'affichage
13/04/2026

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu, en date du 20 mars 2026, le procès-verbal d'installation du conseil municipal et de l'élection du maire et de ses adjoints,

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de désigner les délégués devant composer la commission communautaire « évaluation de transfert de charges » de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes,

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

Après avoir procédé au vote, DESIGNER les membres suivants qui siégeront à cette commission :

- Frédéric Madelénat
- Emmanuel Rigaud

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre, suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/04/2026  
Le Maire

Le secrétaire,